



Communiqué de presse
31 mars 2023

Politique de l'eau

Transition écologique et adaptation au dérèglement climatique : il n'est plus possible de repousser à plus tard !

En réponse au plan eau présenté ce jeudi par le gouvernement, la CLCV rend public son plaidoyer pour une politique de l'eau capable de relever plusieurs défis : réduire le gaspillage de l'eau, adapter les consommations et les usages à la disponibilité de la ressource et atténuer les effets du dérèglement climatique.

Pour notre territoire hexagonal et ultramarin, nous restons particulièrement attachés :

- **Au principe de « pollueur-payeur ».** Que la pollution de l'eau soit accidentelle, chronique, ponctuelle ou diffuse, c'est au pollueur de supporter financièrement les dégradations qu'il provoque, le coût de leur réparation et des mesures à prendre pour qu'elles cessent. Nous demandons que soit mis fin à l'iniquité « pollué payeur ».

- **Au principe de « l'eau paye l'eau ».** La facture d'eau ne doit pas financer des mesures autres que sa production et sa distribution. Les retards pris en matière de qualité des réseaux et d'assainissement ne pourront pas être rattrapés sans autres financements. En ce qui concerne les ménages, les normes de construction et de rénovation de l'habitat devraient intégrer les aménagements permettant les économies d'eau, l'utilisation des eaux grises pour les sanitaires et l'utilisation des eaux pluviales. Le 12ème programme des Agences de l'eau devrait prévoir le financement de ces travaux de rénovation et de l'installation de compteurs pour les immeubles qui en sont dépourvus.

Si l'accélération de l'impact du changement climatique rend les enjeux évidents, les problématiques liées à l'eau sont largement connues depuis des années. Le discours de certains acteurs - « *il faut nous laisser du temps pour faire évoluer nos pratiques* » - n'est plus recevable. Plusieurs décennies de politiques privilégiant les engagements volontaires, utiles et que la CLCV a soutenues à leur début, ont montré leurs limites. Elles ont permis de progresser, mais pas à l'échelle des défis à relever.

Demain, quels usages de l'eau ?

Les usages de l'eau soutenable dans les prochaines années, seront ceux qui auront permis de réduire et supprimer chaque fois que cela est possible :

- l'artificialisation des sols, les ruissellements et l'érosion des sols ;
- les surconsommations d'eau par une adaptation des activités aux ressources disponibles, l'utilisation raisonnée des eaux usées traitées et des eaux pluviales ;
- les déchets plastiques y compris d'origine agricole et déchets de méthanisation ;
- les rejets d'eaux usées non traitées au milieu naturel ;
- les intrants les plus dangereux en soutenant les reconversions d'activités et de pratiques, les mesures agro-environnementales, l'agriculture biologique ;
- les inégalités entre les zones rurales et urbaines en matière d'adduction d'eau et d'assainissement des eaux usées domestiques et assimilées, et celles provenant d'activités ;
- les inégalités économiques et sociales pour un égal accès à l'eau et à l'assainissement pour tous.

L'eau au cœur de l'action de la CLCV

La CLCV porte depuis une dizaine d'années la question de l'eau : droit à l'eau, tarification sociale, gaspillage de l'eau... Dès 2017, dans son plaidoyer pour le 11^{ème} programme des agences de l'eau, elle a mis l'accent sur les mesures structurelles à prendre pour réduire le gaspillage d'eau et adapter les consommations et les usages à la disponibilité de la ressource. Face à la multiplication de phénomènes forts (pluies violentes, inondations, sécheresse entraînant restrictions d'eau, incendies et pertes de cultures), elle préconisait des actions plus énergiques pour atténuer les effets du dérèglement climatique et pour que la société s'adapte aux changements déjà fortement perceptibles. Elle a répondu à la consultation des membres des comités de bassin et du comité national de l'eau en décembre dernier en faisant des propositions concrètes et travaille à la préparation du 12^{ème} programme des Agences actuellement en chantier.